



Procédure – Prélèvement et envoi échantillon

L'échantillon de sol est un élément indispensable pour la demande de labélisation d'une cuvée VOLCANIC ORIGIN. En effet, il permettra de déterminer si le sol sur lequel repose les vignes qui ont permis de vinifier la cuvée à labéliser est bien situé sur un terroir volcanique.

C'est pourquoi, à défaut d'avoir au préalable une analyse de sol montrant la présence de roches volcaniques, réalisée par un laboratoire habilité, il est demandé de faire parvenir à VINORA un échantillon de sol, qui sera ensuite transmis pour analyse auprès d'un laboratoire/expert partenaire.

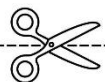
Pour cela, il faudra :

- Dans la parcelle viticole concernée par la cuvée à labéliser, prélever à la tarière manuelle les 60 à 80 premiers centimètres de sol (Horizon 1).
- Réaliser 4 prélèvements par parcelle/ha.
- Prendre l'équivalent de 1 poignée (250g) par prélèvement (soit max 1kg pour 1 parcelle)
- Envoyer l'échantillon par la poste à l'adresse suivante :

VEGEPOLYS VALLEY
Biopole Clermont-Limagne
2 rue Michel Renaud,
63 360 Saint Beauzire

Pour rappel, les frais d'envoi de l'échantillon sont à la charge de l'opérateur (demandeur du droit d'usage de la marque VOLCANIC ORIGIN) et les frais d'analyse sont facturés au moment de la déclaration de la cuvée.

A découper et glisser avec l'échantillon de terre au moment de l'envoi :



Analyse d'échantillon de sol

Demande de labélisation VOLCANIC ORIGIN d'une cuvée réalisée par :

- Nom du domaine :
- Adresse :
- Mail de contact :
- Nom de la cuvée :
- Référence de la parcelle :

Signature du demandeur :